

Paris, le 05/07/2019,

MODIFICATION DU FONDS ODDO BHF AVENIR EUROPE

Part CR-EUR : FR0000974149
Part DR-EUR : FR0011380070
Part CI-EUR : FR0010251108
Part CN-EUR : FR0011036920
Part GC-EUR : FR0011603901
Part CR-USD [H] : FR0012224640
Part CI-USD [H] : FR0012224632
Part DN-EUR : FR0013301579
Part CN-USD [H] : FR0013301595
DI-EUR : FR0013312071
CR-SEK [H] : FR0013326311
CN-CHF [H] : FR0013335791

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds ODDO BHF AVENIR EUROPE (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

I. L'opération

La société de gestion du Fonds, ODDO BHF Asset Management SAS (ci-après la « **Société de Gestion** »), a décidé de modifier la stratégie d'investissement du Fonds concernant la prise en compte de critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans le cadre du processus de sélection des titres en portefeuille, selon une approche combinant « *best in universe* » et « *best effort* ».

La Société de Gestion a, par ailleurs, décidé de mettre en œuvre des exclusions sectorielles strictes concernant le tabac, l'alcool, les jeux d'argent, les activités d'extraction et de production d'énergie liées au charbon, et le nucléaire. Ainsi, le Fonds ne pourra pas investir dans ces secteurs

Afin de tenir compte de ces évolutions, le prospectus et les documents d'informations clés pour l'investisseur du Fonds ont fait l'objet de modifications, lesquelles sont décrites ci-après.

Cette opération a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 26 juin 2019.

En conformité avec la réglementation applicable, la Société de Gestion a fixé la date d'entrée en vigueur au 12/07/2019 pour l'ensemble de ces modifications.

Si ces modifications ne vous conviennent pas, vous pouvez demander à tout moment le rachat sans frais de vos parts. Si ces modifications vous conviennent, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel.

II. Les modifications entraînées par l'opération

Profil de risque :

- Modification du profil rendement/ risque : NON
- Augmentation du profil rendement/ risque : NON

Augmentation des frais : NON

Modifications relatives à la stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du Fonds sera modifiée comme suit :

	AVANT	APRES <i>(ajouts et suppressions en bleu)</i>
Objectif de gestion	L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR.	L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.
Stratégie d'investissement	<p>La stratégie s'appuie sur un processus d'investissement élaboré par l'équipe « petites et moyennes valeurs. »</p> <p>L'univers d'investissement est composé des membres de l'Espace Economique Européen (EEE) ainsi que de tout autre pays européen membre de l'OCDE. L'investissement hors EEE et pays européens de l'OCDE ne dépassera pas 10 % de l'actif.</p> <p>Le processus repose sur une gestion active basée sur le <i>stock picking</i>. Le gérant investit dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros (à la première acquisition en portefeuille), qui jouissent d'un réel avantage compétitif sur un marché à forte barrière à l'entrée et qui génèrent une rentabilité élevée à même d'autofinancer leur développement sur le long terme. Ces caractéristiques ressortent de l'analyse des gérants et sont choisies de manière discrétionnaire par ceux-ci.</p>	<p>La stratégie s'appuie sur un processus d'investissement élaboré par l'équipe « petites et moyennes valeurs. »</p> <p>L'univers d'investissement est composé des membres de l'Espace Economique Européen (EEE) ainsi que de tout autre pays européen membre de l'OCDE. L'investissement hors EEE et pays européens de l'OCDE ne dépassera pas 10 % de l'actif.</p> <p>Le processus repose sur une gestion active basée sur le <i>stock picking</i>. Le gérant investit dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros (à la première acquisition en portefeuille), qui jouissent d'un réel avantage compétitif sur un marché à forte barrière à l'entrée et qui génèrent une rentabilité élevée à même d'autofinancer leur développement sur le long terme. Ces caractéristiques ressortent de l'analyse des gérants et sont choisies de manière discrétionnaire par ceux-ci.</p> <p>Des exclusions sectorielles strictes sont toutefois mises en œuvre concernant le tabac, l'alcool, les jeux d'argent, les activités d'extraction et de production d'énergie liées au charbon, et le nucléaire. Ainsi le Fonds ne pourra pas investir dans ces secteurs.</p>

	AVANT	APRES <i>(ajouts et suppressions en bleu)</i>
	<p>Le processus d'investissement se caractérise par quatre grandes étapes :</p> <p><u>Première étape</u> : Le gérant filtre l'univers sur la base d'indicateurs de performance économique et financière.</p> <p>Le gérant privilégie les entreprises en mesure de dégager, sur la moyenne d'un cycle, une Rentabilité des Capitaux Engagés supérieure à la moyenne de la profession et une Capacité d'Autofinancement Disponible positive.</p> <p><u>Deuxième étape</u> : L'analyse fondamentale, visites de sociétés, analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance).</p> <p>L'analyse fondamentale des valeurs vise à vérifier que les éléments fondamentaux qui sous-tendent la rentabilité financière de l'entreprise seront préservés, voire améliorés ou retrouvés, dans les années à venir.</p> <p>Les visites sociétés : le gérant s'attachera à valider la pertinence et la cohérence de la stratégie de l'entreprise, l'évolution prévisible de l'univers de l'entreprise et les facteurs de sensibilité du titre à l'environnement macroéconomique ou à toute autre thématique pouvant affecter les fondamentaux de l'entreprise.</p> <p>Dans une approche complémentaire à l'analyse fondamentale, des critères extra-financiers sont considérés et une note ESG, issue de notre analyse interne, est attribuée sous forme de score.</p>	<p>Le processus d'investissement se caractérise par quatre grandes étapes :</p> <p><u>Première étape</u> : Le gérant filtre l'univers sur la base d'indicateurs de performance économique et financière.</p> <p>Le gérant privilégie les entreprises en mesure de dégager, sur la moyenne d'un cycle, une Rentabilité des Capitaux Engagés supérieure à la moyenne de la profession et une Capacité d'Autofinancement Disponible positive.</p> <p><u>Deuxième étape</u> : L'analyse fondamentale, visites de sociétés, analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance).</p> <p>L'analyse fondamentale des valeurs vise à vérifier que les éléments fondamentaux qui sous-tendent la rentabilité financière de l'entreprise seront préservés, voire améliorés ou retrouvés, dans les années à venir.</p> <p>Les visites sociétés : le gérant s'attachera à valider la pertinence et la cohérence de la stratégie de l'entreprise, l'évolution prévisible de l'univers de l'entreprise et les facteurs de sensibilité du titre à l'environnement macroéconomique ou à toute autre thématique pouvant affecter les fondamentaux de l'entreprise.</p> <p>Dans une approche complémentaire à l'analyse fondamentale, des critères extra-financiers sont considérés et une note ESG, issue de notre analyse interne, est attribuée sous forme de score.</p> <p>En complément de l'analyse fondamentale, une analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance), reposant sur une approche combinant « <i>best-in-universe</i> » et « <i>best effort</i> » et favorisant l'existence et l'amélioration de bonnes pratiques, est réalisée. Chaque entreprise est ainsi notée en absolu par rapport à l'ensemble de l'univers d'investissement, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, et nous valorisons les démarches de progrès grâce au dialogue direct avec les émetteurs.</p>

	AVANT	APRES <i>(ajouts et suppressions en bleu)</i>
		<p>A titre d'exemples, les critères suivants sont analysés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Environnement</u> : consommation d'énergie, consommation d'eau, gestion des déchets, certifications environnementales, produits et services à valeur ajoutée environnementale, gestion des risques liés au climat, etc ; • <u>Social</u> : <u>capital humain (gestion des ressources humaines, diversité des équipes dirigeants, formation, santé et sécurité des employés ...), gestion des fournisseurs, innovation, etc ;</u> • <u>Gouvernance</u> : <u>corporate governance (préservation des intérêts de l'actionnaire minoritaire, composition des organes de gouvernance, politique de rémunération ...), responsabilité fiscale, exposition aux risques de corruption, etc.</u> <p>Un <i>scoring</i> interne des titres en portefeuille, basé sur nos analyses propriétaires et des bases de données externes, vise à matérialiser le risque d'exécution de la stratégie à moyen et long terme des entreprises. Tout en prenant en compte l'ensemble des critères identifiés dans les conditions définis ci-dessus, une attention particulière est portée à l'analyse du capital humain et à la gouvernance d'entreprise. La Société de Gestion adopte ainsi une échelle de notation interne qui se divise en cinq rangs : Opportunité forte ESG (5), Opportunité ESG (4), Neutre ESG (3), Risques modéré ESG (2) et Risque élevé ESG (1).</p> <p><u>Troisième étape</u> : La valorisation.</p> <p>Les sociétés sont valorisées par deux méthodes : les comparables boursiers (PER, rendement, VE/CA, VE/REX, ...) et une Actualisation des Flux Disponibles (DCF) sur la base de deux scénarii, optimiste / pessimiste. Ces valorisations détermineront les seuils d'intervention, à l'achat comme à la vente.</p>
	<u>Troisième étape</u> : La valorisation.	

AVANT	APRES <i>(ajouts et suppressions en bleu)</i>
<p>Les sociétés sont valorisées par deux méthodes : les comparables boursiers (PER, rendement, VE/CA, VE/REX, ...) et une Actualisation des Flux Disponibles (DCF) sur la base de deux scénarii, optimiste / pessimiste. Ces valorisations détermineront les seuils d'intervention, à l'achat comme à la vente.</p> <p><u>Quatrième étape</u> : Construction des portefeuilles.</p> <p>Les pondérations sont définies de façons absolues, et non directement par rapport à un indice de référence.</p> <p>A l'issue de cette démarche purement <i>bottom up</i>, le gérant contrôle la répartition sectorielle du portefeuille par rapport à celle de l'indice de référence. Il s'assure d'une représentation thématique et sectorielle diversifiée afin d'éviter un risque de déviation trop important entre le portefeuille et l'indice de référence.</p> <p>L'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs y compris avec les dérivés (actions, taux, monétaires) sera limité à 100% de l'actif net.</p>	<p><u>Quatrième étape</u> : Construction des portefeuilles.</p> <p>Les pondérations sont définies de façons absolues, et non directement par rapport à un indice de référence.</p> <p>A l'issue de cette démarche purement <i>bottom up</i>, le gérant contrôle la répartition sectorielle du portefeuille par rapport à celle de l'indice de référence. Il s'assure d'une représentation thématique et sectorielle diversifiée afin d'éviter un risque de déviation trop important entre le portefeuille et l'indice de référence, tout en respectant les exclusions sectorielles précitées.</p> <p>Par ailleurs, le Fonds s'engage à ne pas investir plus de 10% de son actif en valeurs notées en risque élevé ESG (1). Un processus de dialogue avec l'émetteur sera alors systématiquement mis en œuvre dès qu'une valeur en portefeuille passe en risque élevé ou bien dans le cas d'un dépassement passif du seuil de 10%. En l'absence de progrès dans les 18 à 24 mois, le Fonds procédera alors au désinvestissement total des titres dépassant le seuil précité.</p> <p>L'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs y compris avec les dérivés (actions, taux, monétaires) sera limité à 100% de l'actif net.</p>

III. Éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance des documents d'informations clés pour l'investisseur du Fonds mis à votre disposition en langues française, anglaise, allemande, espagnole, italienne, néerlandaise, portugaise et suédoise sur le site Internet <http://am.oddo-bhf.com>, ainsi que du prospectus disponible en langues française et anglaise sur le site internet <http://am.oddo-bhf.com>, et qui peuvent vous être envoyés sur simple demande écrite de votre part auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12, bd de la Madeleine 75009 Paris.

Sachez que nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité, et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre considération respectueuse.

Nicolas CHAPUT
Président